

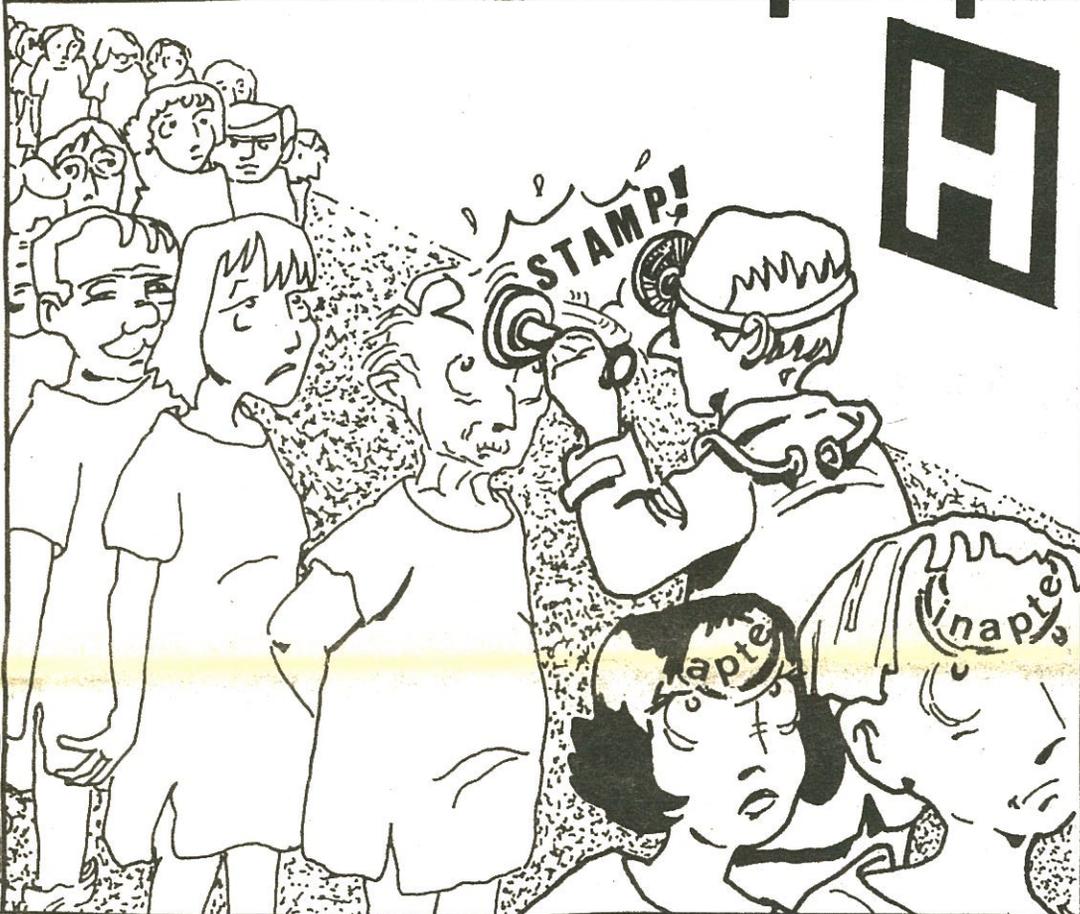
ENTRÉE ENTRÉE ENTRÉE LIBRE

Tirage 10 000 copies

Journal communautaire de Sherbrooke

Volume III, No 1 / 25 février 1988

Le CLSC s'implique



Dessin de: Carmen Aduriz

Le système étant ce qu'il est, il n'y a qu'un médecin pour changer la maigre prestation d'un-e jeune assisté-e social-e.

Le C.L.S.C. «SOC» à son conseil d'administration du 26 janvier dernier, acceptait à l'unanimité le principe d'émettre des certificats d'inaptitude au travail pour les jeunes assistés sociaux de 18 à 30 ans, étant conscient que vivre avec 180 \$ par mois est une menace pour la santé physique et mentale.

Cette action s'inscrit dans la ligne de la clinique communautaire de Pointe St-Charles qui, le 9 décembre dernier, annonçait qu'elle remettrait, après évaluation, des certificats d'inaptitude au travail, à tous les jeunes assistés sociaux qui leur seraient référés.

Actuellement, plusieurs jeunes vivent dans des conditions indécentes et inhu-

maines et comme institutions de santé il s'agit là, pour le CLSC «SOC», d'un minimum de compromission. Par cette action, le CLSC «SOC» veut, d'une part, hâter l'actualisation de la promesse du gouvernement Bourassa de donner la parité et d'autre part, permettre aux jeunes qui en feront la demande et pour qui cette demande sera justifiable de recevoir un minimum vital.

La politique de sécurité du revenu tant annoncée et dans laquelle doit s'insérer la parité est déjà décriée massivement puisqu'elle continue d'entretenir préjugés et discrédits, qu'on pense seulement aux nouvelles catégorisations qu'elle introduit: «Les aptes, les inaptes, les admissibles, les refuseurs, les non disponibles, les

rechercheurs et les participants...» et avec des barèmes pour chaque catégorie!

Mais derrière tout ça, les vraies questions sont tues. On parle d'incitation au travail, de réintégrer les bénéficiaires sur le marché du travail, mais justement, de quel travail parle-t-on?

En Estrie, depuis 5 ans, il manque toujours 7 000 emplois pour les jeunes de 18 à 30 ans! C'est très correct de rendre les jeunes plus employables, par contre, on sait qu'il y en aura 7 000 qui ne seront pas employés, alors pourquoi toujours culpabiliser les jeunes? Comme si on choisissait de vivre dans la merde, comme s'il s'agissait de «vouloir» pour trouver une job!

Il est important que cette

Un regroupement
questionneux

page 3

La faim du monde

page 10

DOSSIER

LA SANTÉ

pages 5 à 10

situation d'inégalité vécue par les jeunes sorte de sa clandestinité et qu'elle soit portée sur la place publique. Des choix sociaux, politiques et économiques sont à faire pour favoriser entre autres le plein emploi, une réorganisation du monde du travail, une formation plus adaptée aux besoins, un partage plus équitable des richesses et ressources...

Des certificats d'inaptitude au travail sont donc émis actuellement par le CLSC «SOC» pour le droit à la survie, à la santé et à la dignité! Les jeunes assistés

sociaux de 18-30 ans résidant sur le territoire desservi par le CLSC «SOC» et désireux de faire leur demande sont invités à entrer en contact avec un organisme populaire pré-occupé des réalités jeunesse et ceci, afin de compléter un formulaire de référence qui vous permettra, compte tenu des informations qui vous seront fournies, d'acheminer votre demande au CLSC «SOC».

Jacques Audet
Organisateur
communautaire
C.L.S.C. «SOC»

Les compte-gouttes

1987 a vu naître une nouvelle préoccupation chez nos élu-e-s; celle de la gestion de l'eau potable. En effet, dans un souci de conservation de l'eau, le conseil municipal se propose d'installer des compteurs d'eau dans les résidences et de tarifier selon la quantité utilisée. Si la cause est bonne, la solution proposée soulève des questions... Et les questions sont nombreuses quand le dossier est traité pratiquement en secret, selon l'habitude de la présente administration.

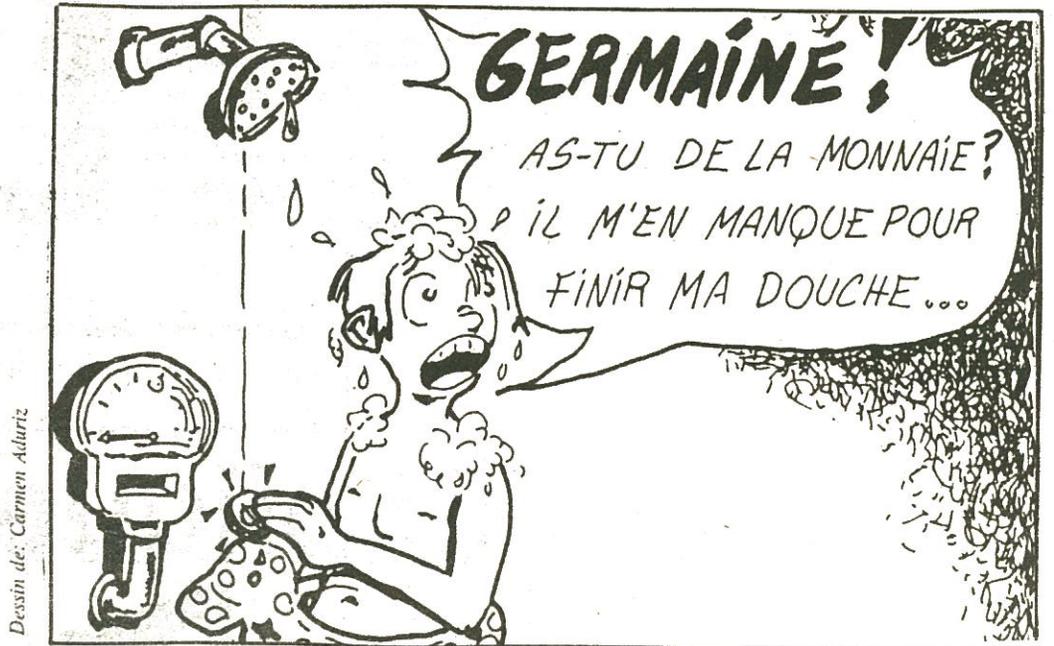
Pour l'instant, le débat se situe d'abord au point de vue économique, mais il ne nous semble pas superflu de soulever quelques questions de principe, par exemple: L'eau que l'on boit, celle qui nous lave, est-ce bien l'eau que l'on devrait taxer? La personne avec trois enfants se trouvera-t-elle à payer plus que celle qui n'en a pas? Il s'agit d'un bien essentiel et son utilisation ne devrait pas se transformer en revenus pour la municipalité. D'ailleurs, combien de nous savent qu'ils payent déjà pour l'eau; \$90 par logement, à même le prix du loyer, cela génère un million de surplus par année.

Rappelons aussi que seulement le tiers de l'eau utilisée à Sherbrooke va aux résidences. Un autre tiers va aux services publics (écoles, hôpitaux...) et le troisième tiers va à l'entreprise privée. N'est-ce pas cette dernière que l'on devrait taxer puisqu'elle soutient une activité qui génère des profits?

Les Sherbrookoises qui gaspillent l'eau, avec leurs piscines et autres biens de luxe, n'est-ce pas ceux qui ont les moyens de le faire? Gaspiller parce qu'on a les moyens, est-ce bien équitable? Nous, nous croyons aux vertus de l'information, aussi, il nous semble douteux de pénaliser le gaspillage avant de corriger certaines perceptions (que l'eau est inépuisable, par exemple) et de faire respecter les règlements déjà en place (sur l'arrosage, notamment).

Une bonne campagne de sensibilisation échelonnée sur trois ans coûterait une fraction du prix de l'installation des compteurs, les résultats pourraient en être les mêmes. Que sait-on des résultats des autres villes qui ont des compteurs, de celles qui ont choisi la sensibilisation?... Mystère, comme sur le reste de l'affaire.

Si la cible est le gaspillage, la responsabilisation des individus peut remplir ce but. Recouvrer les frais qu'occasionnent l'épuration de l'eau? Demander au secteur privé de la payer comme il paie le reste de ses matières premières. Mais, de grâce, ne taxez pas l'eau que l'on boit, nous n'avons pas les moyens de ne boire que du jus.



Dessin de: Carmen Aduriz

COMMENTAIRE

Qui reçoit le salaire de la honte?

Le gouvernement a décidé depuis quelques années de ne pas investir dans le travail contre la pauvreté. En effet, l'État s'est rendu compte qu'il était beaucoup plus simple de travailler contre les pauvres.

N'écoutez que leur bêtise, c'est en 1985 que nos élu-e-s entreprirent leur longue croisade ayant pour but d'extirper ce mal qui constitue les pauvres de notre société. C'est en effet pendant cette année que le gouvernement péquiste a voulu engager des médecins de médecine industrielle pour vérifier les certificats de «complaisance» émis par d'autres médecins à des assisté-e-s sociaux-ales. Ceci avait le net avantage de faire travailler des professionnel-le-s qui avaient une «mission sociale» importante: se débarrasser de quelques pauvres pour un salaire des plus respectables.

Le gouvernement libéral illuminé à son tour par ce fanatisme anti-pauvres, a décidé de mettre sur pied une armée de fonctionnaires battant la campagne pour avoir la peau de quelques pauvres de plus. C'est ainsi qu'est né le Bou-Bou Macoutisme ainsi nommé en l'honneur de son grand chef bien-aimé.

Le provincial ne suffisant pas à la tâche, la GRC décida d'apporter un soutien valeureux à l'aide de ses Rambo-Macoutes avec toute la ruse et la dissimulation dont lesdits Rambo sont capables. C'est ainsi qu'il y a quelques semaines, un médecin a remis un certificat de «complaisance» à une agente de la GRC qui prétendait être une assistée sociale de moins de trente ans, se faisant ainsi pren-

dre en flagrant délit de conscience et d'humanisme. Ce médecin aura sans doute pensé qu'avec 180.00 \$ par mois de prestations d'aide sociale sa patiente ne pouvait pas se maintenir en bonne santé. Il est sûr que la GRC, elle, ne se fera pas taxer de fraudeuse!

A-t-on pensé à combien nous coûte cette chasse aux sorcières qui sert à «récupérer» une fraction dérisoire du budget de la province? Si on veut vraiment faire des économies, on pourrait peut-être fournir aux député-e-s et ministres impliqué-e-s dans cette croisade, des certificats d'inaptitude au travail puisqu'ils-elles s'efforcent de nous démontrer leur inaptitude depuis plusieurs années déjà. On suppose qu'un revenu d'assisté-e-

social-e ne leur conviendrait pas puisqu'ils-elles se votent des augmentations de salaire.

En conclusion, le temps et l'argent investis dans cette vaste entreprise de «récupération de fonds» n'est en somme qu'un «plaster» posé sur un problème beaucoup plus profond qui est la pauvreté. Quand va-t-on s'attaquer à la pauvreté plutôt qu'aux pauvres!!!

Lise Alarie
Nathalie Alarie
Marcelle Éthier
Liane Flibotte

ENTRÉE LIBRE

Collaborateurs/Collaboratrices:

Anne-Marie Aduriz
Carmen Aduriz
Lise Alarie
Nathalie Alarie
Jacques Audet
Normand Baillargeon
France Bisson
Manon-Ann Blanchard
Roger Blanchette
André Bourget
Sylvie Charbonneau

Carole Denis
Marcelle Éthier
Liane Flibotte
Stéphane Fouquet
Hélène Gervais
Normand Gilbert
Richard Grenier
Jocelyne McMillan
Patrick Nicol
Alain Poirier
Christian Therriault

A.M.E.C.Q.

Association des médias écrits communautaires du Québec

Éditeur: La Voie Ferrée

Impression: Communication des Cantons inc.

Distribution: Permis 2e classe, no 7082

Distribution D.L.

Entrée Libre est un mensuel paraissant le 15 de chaque mois. Le territoire couvert est délimité par les rues: Queen et St-Joseph à l'ouest, Le Phare au sud et la rivière St-François à l'est. Entrée Libre desservira prioritairement les intérêts des gens moins favorisés économiquement, socialement, culturellement, politiquement; et qui ne possèdent pas ou peu de pouvoir réel dans leur milieu de vie. Le journal se veut une alternative aux journaux existants: il favorisera la circulation du point de vue des organisations luttant pour l'amélioration de nos conditions de vie et de travail en général. Entrée Libre privilégiera l'expression des gens ayant peu ou pas accès aux médias traditionnels. Les bureaux du journal sont situés au 187 de la rue Laurier local 310 au troisième étage, Sherbrooke, Qué. J1H 4Z4. Tél.: 821-2270. Tous les projets d'articles présentés seront étudiés. Entrée Libre est membre de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (A.M.E.C.Q.).



S'ABONNER C'EST...
SE DONNER LES MOYENS
DE MIEUX S'INFORMER

ABONNEMENT RÉGULIER ... 12,00 \$
ABONNEMENT DE SOUTIEN ... 15,00 \$
INSTITUTION 20,00 \$
DON \$

Ci-joint un chèque ou mandat poste au montant de _____ pour _____
abonnement(s), adressé à Entrée Libre 187 Laurier, local 310, Sherbrooke,
Québec, J1H 4Z4

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Tél: _____

Le conseil mis sous surveillance

La politique municipale, sherbrookoise ne se situe sûrement pas parmi les préoccupations des gens résidant à Sherbrooke. Pourtant, la politique municipale joue un rôle important dans notre vie quotidienne: développement économique, commercial et résidentiel, organisation et soutien aux loisirs, système routier, environnement, vie culturelle, etc., il vaudrait la peine que tous et toutes s'en préoccupent davantage.

Cette situation d'indifférence pourrait se transformer quelque peu puisqu'une organisation vient d'être formée en vue de susciter une certaine réflexion sur l'ensemble de la gestion actuelle de la ville de Sherbrooke.

Un regroupement questionneux...

Le Regroupement municipal des citoyens et citoyennes de Sherbrooke veut amener l'administration municipale actuelle à travailler davantage dans la transparence et à effectuer une démarche plus démocratique.

La formation de cette organisation découle d'une démarche effectuée par une dizaine de personnes se rencontrant environ une fois par mois depuis janvier 1987. Ces rencontres servaient de lieu de débat et de réflexion sur différents aspects de la vie municipale: gestion, budget, compteurs d'eau, etc. Puis, devant le manque de débats publics concernant la vie politique municipale, ce comité de réflexion se transforma en une association formelle se donnant ainsi la possibilité de partager plus largement leurs questionnements et leurs préoccupations avec l'ensemble de la population.

Déjà certains dossiers ont fait l'objet de questionnements de la part du Regroupement, tels l'endettement de la municipalité et les compteurs d'eau. Mais c'est davantage sur la démarche «nébuleuse et secrète» (non-transparente) qui entoure le traitement des dossiers que le Regroupement intervient. C'est dans cette lignée que l'attitude «autoritaire» du maire Pelletier

est critiquée.

Démarche de consolidation

Composé actuellement d'une trentaine de personnes, le Regroupement envisage la tenue d'un congrès d'orientation en mai '88 ou au plus tard à l'automne prochain. Voulant clarifier leurs positions sur les principales questions concernant la vie politique municipale sherbrookoise, le Regroupement vise aussi, par ce congrès, à clarifier sa base d'adhésion ainsi que son fonctionnement organisationnel. Les membres actuels représentant le Regroupement sont Denis Lamoureux, Liliane Carrière, Alain Blouin, François Rousseau et Réal Latulippe qui a le rôle de porte-parole officiel de l'organisation.

La naissance d'une telle organisation ne peut qu'être bénéfique dans le contexte actuel de la vie politique municipale à Sherbrooke. Le fait que les dossiers municipaux feront dorénavant l'objet d'une attention particulière de certains

citoyens et citoyennes apportera un éclairage nouveau sur la gestion de «la plus qu'une ville».

Cependant, il serait intéressant de savoir les idées du Regroupement sur certains principes concernant la gestion municipale comme, par exemple, la privatisation de certains services (cueillette des ordures, la Société de Développement Industriel-SDI,...), la sous-traitance ou encore la place du secteur socio-communautaire dans la gestion municipale. Bien entendu, la jeunesse de cette organisation fait qu'elle ne peut

répondre à toutes les questions, mais la clarification de ses positions sur les grandes questions de principes de gestion de la ville demeure une tâche importante et le congrès d'orientation sera un pas dans ce sens, enfin espérons-le.

Le développement d'un tel groupe sera sans aucun doute une contribution importante à la vie démocratique municipale et le journal «ENTRÉE LIBRE» entend bien suivre de près son développement.

Normand Gilbert

Nous sommes à la recherche de collaborateurs/trices

Pour écrire, enquêter, faire de la photo, du montage... Un peu de tout quoi! Collaborer à ENTRÉE LIBRE, pour apprendre tout en étant actif-ve dans son milieu.

Des sous pour des bébés

Pierre et Ghyslaine vivent ensemble depuis cinq ans. Comme tout couple approchant de la trentaine, il et elle se sont interrogé-e-s sur le fait d'avoir un enfant. C'est alors que leur chance est apparue! D'abord, il et elle devraient déménager à Coaticook et ensuite

faire un enfant. Pourquoi déménager à Coaticook? Tout simplement parce que le maire de cette municipalité a décidé d'encourager la famille en organisant une «loterie bébé» pour les gens qui auront un enfant en 1988. Plus on fait d'enfants, plus on a de chances de gagner! C'est quand

même quelque chose, la municipalité va donner du fric pour des enfants alors qu'il y a encore beaucoup d'hommes qui ne donnent pas un sou pour les leurs!

gratuit dans les immeubles qu'on a construit dernièrement mais qui demeurent vides. En tout cas, chose certaine, ça ferait de la vie sur le plateau Marquette.

réalité familiale en ce qui a trait aux enfants, le fait que les places en garderie soient insuffisantes, etc.

Sérieusement, ce n'est pas avec les «loteries bébés», qu'on va régler le problème de la dénatalité au Québec! Il est indéniable que la société québécoise a vécu des changements fondamentaux quant à la famille. Avec les bouleversements qu'a connus la famille, la société s'est enrichie de la présence et de la participation active des femmes. On ne peut plus cependant s'attendre à ce qu'elles jouent le rôle qui leur a été traditionnellement réservé. Il faudra que la société s'adapte à cette nouvelle réalité en travaillant à l'amélioration des conditions de vie des parents et non pas en adoptant des politiques natalistes qui ne règlent en rien le véritable problème.

André Bourget
Liane Flibotte



Dessin de: Carmen Aduriz



Nous autres, on s'est dit: «Pourquoi déménager? Sherbrooke pourrait bien faire son effort pour la natalité! Non, mais n'empêche qu'il y aurait des avantages pour Sherbrooke... Un bébé, ça augmente la consommation d'eau, pis l'eau on va la payer avec l'arrivée des compteurs. Pour la ville, ça ne serait pas une dépense, mais bien un investissement! Si la ville de Sherbrooke ne voulait pas donner d'argent, elle pourrait toujours offrir des avantages comme, par exemple, celui de réparer 1000 trous sur le trajet choisi par la mère et/ou le père, ou encore, trois mois de loyer

On a discuté de nos idées avec notre amie Nicole. Quand elle a finalement arrêté de rire, elle nous a dit qu'elle trouvait ça un peu ridicule! On ne comprenait pas pourquoi, après tout les enfants ici, il faut que ce soit plus que des enfants... Mais on l'a pas convaincu! Elle était bien d'accord avec nous sur le fait qu'il y a un problème: les femmes ont de moins en moins d'enfants. Là où elle n'était pas d'accord, c'était sur les moyens proposés. On s'est rappelé-e-s l'époque où les curés chicanaient les femmes si elles «empêchaient la famille» pour se rendre compte que les nouvelles politiques natalistes, tout en étant différentes, amènent les mêmes résultats. En effet, on réduit la natalité à une activité de production tout en évitant de se questionner sur la véritable question: POURQUOI LES FEMMES N'ONT PLUS D'ENFANTS?

La grossesse, quand elle est choisie, ne pose pas de problèmes. Ce qui est plus difficile, c'est ce qui vient après l'accouchement. Il y a des éléments qui amènent les femmes à avoir moins d'enfants: le fait que la maternité soit un travail à temps plein qui limite encore souvent les possibilités de travail salarié des femmes, le fait que les hommes soient encore absents de la

Des garderies:

Pour un accès égal à l'emploi

La garde des jeunes enfants est un besoin qui n'est pas nouveau. Cependant, l'expression de son besoin, reliée aux changements sociaux, au bouleversement des rôles traditionnels et à l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, s'est publiquement fait connaître au cours des quinze dernières années.

La garde des jeunes enfants est un besoin qui n'est pas nouveau. Cependant, l'expression de son besoin, reliée aux changements sociaux, au bouleversement des rôles traditionnels et à l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, s'est publiquement fait connaître au cours des quinze dernières années.

Toutefois, nous devons constater que les gouvernements se sont impliqués dans les services de garde seulement lorsque nous avons pu les convaincre que la survie même de ces services était menacée.

Aussi, les services de garde actuels (reconnus) sont-ils loin de correspondre tant quantitativement que qualitativement aux besoins des jeunes enfants et de leurs familles, et ne comblent que 16% de leurs besoins. Il devient donc de plus en plus urgent d'établir une politique des services de garde et d'y accorder tout le support nécessaire.

La nécessité d'établir un réseau de services de garde apparaît particulièrement évidente dans le cas du Québec, quand on considère la situation dramatique qui est la nôtre sur le plan de la natalité. Rappelons à cet égard que le taux de natalité affiché par le Québec s'établit à 1.4 enfant par femme en âge de procréer, ce qui signifie que nous n'arrivons plus à nous reproduire comme société.

Parmi les facteurs qui provoquent le développement des services de garde, relevons l'ampleur que prend le travail extérieur des mères de jeunes enfants. Ces femmes sont sur le marché de l'emploi par choix ou par obligation. L'obligation de leur travail extérieur a été largement démontrée, car c'est le plus souvent grâce au travail des femmes que les familles où les hommes ont un faible revenu peuvent éviter la pauvreté. Résultat plus frappant: le nombre de familles pauvres à deux conjoints connaîtrait une hausse de 51% si les femmes ne travaillaient pas à l'extérieur du foyer.

Si cela est vrai pour les familles biparentales, on peut imaginer la nécessité du travail extérieur dans le cas des familles monoparentales, compte tenu que ces familles ont une femme à leur tête dans plus de 85% des cas.

Mis à part l'obligation, il importe de reconnaître l'aspect du droit des femmes en matière d'égalité à l'emploi. Les femmes ont en effet le droit de concilier maternité et travail extérieur, tout comme les hommes concilient paternité et travail extérieur. Toute société qui se respecte doit respecter les droits de chacun et chacune.

La population active féminine a plus que triplé en trente ans, soit de 1951 à 1981. Les femmes forment maintenant tout près de 40% de la population active du Québec. La croissance est telle que Statistique Canada estime qu'en l'an 2000 un travailleur sur deux sera une femme.

En tant que société, nous avons à vivre et à accepter cette situation relativement nouvelle, et à y apporter des solutions en gardant en tête que la préoccupation essentielle, fondamentale et prioritaire sera l'amélioration de la qualité de vie.

Les services de garde à l'enfance représentent une des solutions dans notre quête pour améliorer la qualité de vie. Ainsi, l'heure des choix est maintenant arrivée pour nos gouvernements en ce qui con-

cerne l'importance qu'ils souhaitent accorder à leurs plus jeunes citoyen-ne-s.

La garderie



Critique de la politique fédérale du ministre Jack Epp, annoncée en septembre 1987

Ainsi, le gouvernement conservateur déposait à Ottawa sa nouvelle stratégie nationale sur la garde des enfants. Un projet étalé sur 7 ans qui prévoit des dépenses totales de 5.4 milliards. Par cette injection, le gouvernement se propose de doubler le nombre actuel de places, en créant 200 000 nouvelles places dans des garderies sans but lucratif. Pour

le Québec, il faut traduire le chiffre en 40 000 nouvelles places. Donc, en 1994, seulement 32% des besoins en services de garde seront comblés. En d'autres mots, six enfants sur dix sont laissés à la «garde au noir».

Le projet fédéral, soit dit en passant, n'apporte rien de neuf en terme de consolidation pour les garderies existantes: les sommes allouées aux mesures fiscales (2-3 milliards) deviennent une faveur pour les biens nantis. L'injection de près de la moitié des fonds dans ces mesures ne résoud pas le problème du manque de places pour près de deux millions d'enfants canadiens, dont les parents travaillent ou étudient. En termes d'accessibilité du réseau des services de garde, des interrogations demeurent???

Un questionnement qui cherchera réponse au niveau de l'énoncé politique que doit présenter Mme Monique Gagnon Tremblay, ministre déléguée à la condition féminine à la fin janvier. Suite au rapport du comité consultatif sur les services de garde à l'enfance, rapport commandé par la ministre et faisant état de 63 recommandations, le

regroupement des garderies SBL de l'Estrie (et son pendant provincial: concertation inter-régionale des garderies du Québec) s'est prononcé, d'une part, favorablement quant aux promesses de développement du réseau qu'elles suscitent, d'autre part par une critique face aux coûts inhérents aux services que doivent encore et toujours défrayer les parents et ce, souvent au détriment des conditions de travail des éducatrices/teurs du réseau.

Maintenant, une recommandation nous semble évidente: Que le gouvernement libéral reconnaisse que les services de garde s.b.l. reconnus sont essentiels, qu'ils répondent à des besoins multiples et qu'ils représentent une responsabilité sociale que tous et chacun doivent endosser. Que le nouveau gouvernement libéral s'engage dès le prochain budget dans le développement des services de garde s.b.l. afin de répondre de manière plus responsable aux besoins de la population.

Regroupement des garderies des Cantons de l'Est

L'avortement à Sherbrooke

Récemment, la cour Suprême du Canada rendait un verdict d'inconstitutionnalité concernant les articles de loi touchant l'avortement. Ce verdict mettait fin aux poursuites contre les médecins ayant effectué des avortements hors des hôpitaux accrédités et, du même coup, l'avortement n'était plus un acte criminel au Canada. Ceci répondait positivement aux revendications de la majorité des femmes et de la population du pays.

Au Québec, comme dans tout le Canada, les femmes revendiquent aussi des services accessibles et gratuits. Jetons un coup d'œil sur la situation estrienne selon l'étude faite par Luce Harnois pour le Regroupement des centres de santé de femmes du Québec.

Précisons d'abord la situation de l'avortement au Québec en 1985. On note que le taux d'avortement légal effectué est plus bas au Québec qu'en Ontario, par exemple (voir tableaux 1 et 2). En consultant d'autres sources, on se rend compte qu'au Québec, un nombre important d'avortement sont effectués hors des hôpitaux accrédités. Les avortements connus qui sont effectués dans les établissements du Québec se répartissent comme suit: 72%

dans les centres hospitaliers (légaux ou illégaux), 10.9% dans les centres de santé de femmes, 8.9% en cabinet privé et 8.2% dans les CLSC.

À Sherbrooke, un seul établissement offre le service d'avortement et c'est le Centre hospitalier universitaire (CHUS). Celui-ci offre des services complets soit jusqu'à 20 semaines de grossesse. Le pourcentage d'avortements effectués n'est équivalent ou supérieur à la proportion relative de femmes susceptibles d'y avoir recours que dans deux régions, soit Montréal et l'Estrie. (voir tableau 3)

«Une proportion de l'ordre de 20% des femmes ayant besoin d'un avortement ne peuvent l'obtenir dans leur région». Ces avortements ont lieu majoritairement à Montréal, certains à Sherbrooke ou même aux États-Unis. Bien qu'un seul établissement offre le service d'avortement dans notre région, il semble que ses services réussissent à combler presque tous les besoins.

Nationalement, les femmes ayant recours à l'avortement au Québec sont majoritairement âgées de 20 à 30 ans. Au niveau régional, tout porte à croire que celles-ci sont identiques à la

moyenne nationale.

Selon les renseignements recueillis, les services offerts au CHUS sont de bonne qualité et satisfont la demande sherbrookoise. Dans bien des villes en Estrie, les délais pour obtenir le service sont trop longs et obligent certaines femmes à aller se faire avorter à Montréal. On sait que plus l'avortement est pratiqué tardivement, plus celui-ci comporte des risques et des complications.

Si l'avortement semble accessible pour les femmes de notre région, les statistiques montrent que ce n'est pas le cas dans tout le Québec. La juridiction en ce qui concerne les services de santé relève du gouvernement du Québec et c'est là que s'effectueront les pressions pour que l'avortement soit véritablement accessible.

Manon-Ann Blanchard

Taux d'avortements thérapeutiques légaux, quelques provinces canadiennes, 1985.

Québec* (taux ajusté)	8.0
Alberta	11.0
Ontario	12.5
Colombie Britannique	16.4
Manitoba	9.2
Yukon	14.8
Territoire du Nord-Ouest	19.7

*Taux calculé sur les 13 204 avortements en centres hospitaliers répertoriés par la R.A.M.Q., et en fonction de la population de femmes québécoises âgées entre 15 et 44 ans (1 643 364 femmes en 1985 selon la R.A.M.Q.).

Les nouvelles technologies de reproduction:

Une science qui fait des p'tits

Depuis quelque temps, on entend de plus en plus parler des exploits de la médecine en matière de reproduction humaine: insémination artificielle, bébés-éprouvettes, mères-porteuses, diagnostic prénatal... les nouvelles technologies de la reproduction (NTR) se profilent peu à peu dans le paysage de la maternité.

Il est vrai que le nombre de couples se trouvant dans l'impossibilité de procréer s'est accru depuis cinq ans, passant de 10% à 15%¹. Toutefois, souligne Marie Gratton-Boucher*, cette augmentation du taux d'infertilité est principalement due à la prolifération des MTS et à l'utilisation de méthodes contraceptives comme la ligature des trompes. Or, bien peu d'argent est investi dans la prévention des infections vénériennes ou dans la recherche de contraceptifs sains et efficaces comparativement aux millions de dollars engloutis dans la recherche et l'expérimentation bio-technologique. Dès lors, on peut se poser la question de savoir s'il est socialement acceptable de sacrifier le droit collectif aux soins de santé, au droit in-

dividuel d'enfanter, d'autant plus que les NTR sont loin d'être accessibles à l'ensemble de la population. Il en coûte environ \$1 500 par essai dans le cas de la fertilisation in vitro, pour un taux de réussite se situant autour de 8%. Dans le cas des mères-porteuses, la facture peut s'élever à \$20 000.

Avec des coûts aussi élevés et un taux de réussite si faible, il devient difficile de croire que les NTR servent des considérations humanitaires destinées à soulager le désespoir des couples infertiles. Ne s'agit-il pas plutôt d'une nouvelle industrie de la reproduction, où le corps des femmes devient un laboratoire, avec tous les risques que cela entraîne?

Les NTR sont donc loin de faire l'unanimité. Elles posent au contraire, toute une série d'interrogations sur lesquelles il faudra tôt ou tard se pencher. Sur le plan juridique, c'est le vide: Peut-on reconnaître la validité des contrats liant un couple avec une mère d'emprunt? Les enfants né-e-s à partir de ces méthodes n'ont-ils-elles pas le droit de connaître leurs origines?

La science de la reproduction soulève aussi des questions éthiques. A-t-on le droit de sélectionner le sexe et les caractéristiques des enfants à naître? Que faire avec les embryons qui n'ont pas été utilisés? Autant de questions laissées sans réponse...

Mme Gratton-Boucher croit que sans condamner systématiquement les NTR, on devrait se montrer extrêmement prudent-e-s dans leur application, et se méfier de l'exploit technique quel qu'en soit le prix. Les scientifiques devraient plutôt faire un examen de conscience et se demander s'ils offrent un appui suffisant aux couples infertiles pour leur permettre de porter un jugement éclairé.

«La question est peut-être de se demander si ce qui devient possible est souhaitable», conclut Mme Gratton-Boucher.

propos recueillis par
Anne-Marie Aduriz

1. «L'enfant à tout prix, vraiment?» dans *La Gazette des femmes*, mai-juin 1986.



Marie Gratton-Boucher est professeure au département de théologie de l'U. de S. Elle a animé un forum portant sur les NTR à l'automne 1987.

Maigrir, mais à quel prix?

«Salut, je suis Line. J'ai un problème. C'est que je mange trop. Oui, c'est vrai que tout le monde mange trop de temps à autre mais moi, c'est bizarre, c'est pas comme tu penses, je mange des quantités de bouffe incroyables et en secret à part ça. Des fois, je vais au dépanneur pour acheter des biscuits, du chocolat... et là j'en mange. J'en mange! Après, quand je n'en peux plus, ben... je me fais vomir et je prends des laxatifs, histoire de me vider le système. C'est pas normal et je sais pas quoi faire. Je suis malade, je le sais mais qu'est-ce que j'ai?»

La boulimie:

Cette personne fictive souffre d'un trouble d'alimentation qu'on appelle «la boulimie». Cette maladie touche surtout des femmes et se caractérise par:

1. une préoccupation exagérée de son poids, ce qui entraîne de fréquents régimes,
2. des périodes de suralimentation suivies de vomissements provoqués et de prises de laxatifs et
3. un sentiment de culpabilité et de dépression.

Les causes:

D'où vient cette maladie et quelles en sont les causes? On

associe la boulimie aux pressions culturelles et sociales qui poussent les femmes à être minces voire maigres afin d'être «acceptées». Il suffit de jeter un coup d'œil aux émissions de télévision style «Dallas» ou de feuilleter des revues pour constater que les femmes sont bombardées d'images qui leur envoient le même message: Si tu veux être quelqu'un, avoir du succès, etc., il faut être belle et être belle dans notre société égale «être mince».

On se demande «comment» on devient boulimique. Ça s'attrape pas, on n'est pas née avec mais pourtant on en souffre. Pour mieux comprendre la boulimie, imaginez le scénario suivant: une jeune femme décide qu'il faut perdre du poids, alors: «Au régime». À force de se priver d'aliments, elle devient obsédée par la bouffe. Elle se dresse des listes de choses qu'elle a «le droit» de manger, elle décide de ne manger qu'une fois par jour et elle se félicite de résister à la tentation. Peu à peu, ce régime bien innocent au départ, se transforme en cauchemar. La femme se met à rêver de bouffe, elle va dans les épiceries «rien que pour regarder», elle ouvre son frigo «juste pour voir». Un jour, elle n'en peut plus et elle se laisse aller. Elle mange sans

contrôle. Après, la panique, elle se fait vomir et elle prend peut-être des laxatifs afin de se débarrasser de toute cette bouffe.

Cercle vicieux:

Et voilà le cercle vicieux qui s'installe chez la boulimique. Le désir de se conformer au modèle d'être mince, donc au régime qui mène à la privation de bouffe puis à la suralimentation et finalement à la purge. La boulimie est un trouble sérieux. Le corps ne peut pas prendre cet abus sans crier ou sans craquer à un moment donné. Depuis trop longtemps, cette maladie est restée dans le garde-robe à cause de la honte, la moquerie ou encore pire, la peur de ne pas être crue.

Que faire?

La boulimie, il faut en parler et il faut agir. Avec de l'aide, on peut suivre des traitements. Il y a aussi des groupes de femmes boulimiques qui s'entraident pour se rétablir sur le plan de l'alimentation. Il est important de se bien nourrir et de «se sentir belle», mais être bien dans sa peau ne veut pas dire être pareille au dernier mannequin de «Vogue».

Jocelyne MacMillan

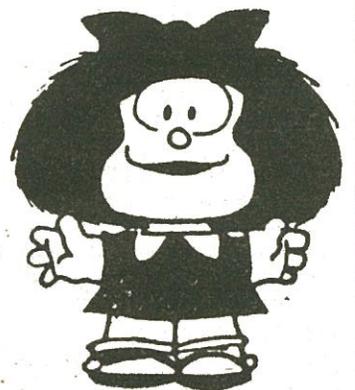
journée internationale
des femmes

8 ANS DE CONCERTATION,
DE SOLIDARITÉ ET DE FÊTE
À SHERBROOKE

C'est sous le thème: «Avons-nous changé les règles du jeu» que se tiendra à Sherbrooke, pour la huitième année, la Journée Internationale des Femmes.

Cette question, nous nous la poserons tout au long d'un rallye. Chaque femme présente pourra réfléchir sur les thèmes de la santé, de la famille, de la politique, du travail ou de l'éducation. Il y en aura pour le plaisir et l'intérêt de chacune, peu importe votre âge ou votre milieu.

ON VOUS
ATTEND
NOMBREUSES



Samedi le 5 mars '88 au
CEGEP de Sherbrooke,
Pavillon 6,
de 15:00 heures
à minuit.

- 15:00 hres Rallye intérieur
- 18:00 hres Souper servi sur place (contribution volontaire)
- 20:00 hres Encan, musique et danse

Hé oui! un encan en plus. Il y aura des «idées» à vendre et aussi des œuvres produites par des femmes.

Garderie gratuite sur place

Pour plus d'informations,
contactez Marie-Thérèse
564-6048.

ressources communautaires

Pour compléter le tableau de la santé, nous avons rencontré un intervenant en santé mentale, puisque la santé, c'est aussi à ce niveau que ça se joue.

ENTRÉE LIBRE: Yvon St-Pierre, tu es animateur à la Cordée, peux-tu nous dire c'est quoi exactement, la Cordée?

YVON ST-PIERRE: La Cordée est une ressource alternative en santé mentale. Les gens qui viennent chez nous sont en majorité des ex-patients psychiatriques en démarche de réinsertion sociale. Notre intervention est, d'une part, de type social, en ce sens qu'elle procure à ces gens un lieu d'appartenance qui les sort de leur isolement. D'autre part, nous favorisons la prise en charge et l'autonomie de la personne en fonction de son potentiel, c'est-à-dire que nous aidons cette personne à mieux se connaître par rapport à ses forces et ses limites pour ainsi mieux se situer dans la communauté. C'est ce qui nous rend complémentaires au milieu hospitalier.

E.L.: C'est quoi le travail des hôpitaux en rapport avec la maladie mentale?

Y. ST-P.: Les hôpitaux sont en première ligne, si on peut dire; ils reçoivent les patients en état de crise. Leur rôle est surtout de «désamorcer la bombe», de voir à ce que la personne ne se mette pas en danger, elle ou son entourage.

À l'aide de médicaments ou d'autres traitements, ils vont débarrasser, par exemple, une personne de ses hallucinations et essayer de la rendre davantage capable de fonctionner. Leur intervention est de type médical.

E.L.: Ce n'est pas assez comme intervention?

Y. St-P.: Non, car le plus gros du travail, c'est à l'extérieur qu'il se fait. Il faut soutenir la personne lors de son retour dans son milieu, retour qui n'est pas toujours facile. Les conditions de vie de ces gens sont souvent des plus déplorables: logements insalubres, faibles revenus, peu d'amis... C'est là qu'une ressource comme la nôtre devient nécessaire.

E.L.: L'automne 1987 a vu la sortie du rapport Harnois sur la santé mentale, qu'est-ce qu'il contient, au juste?

Y. St-P.: Il faut d'abord dire que c'est la première tentative pour donner une politique générale de la santé mentale au Québec. Actuellement, les hôpitaux, les services sociaux et les ressources communautaires travaillent sans trop savoir qui fait quoi. L'idée est donc de définir le rôle de chacun pour ainsi harmoniser le réseau. Aussi, le rapport accorde une grande importance aux ressources communautaires dont il propose

d'augmenter considérablement les budgets. Dans le rapport, les ressources communautaires auraient comme autre mandat d'informer la population et de répondre aux questions qu'elle se pose.

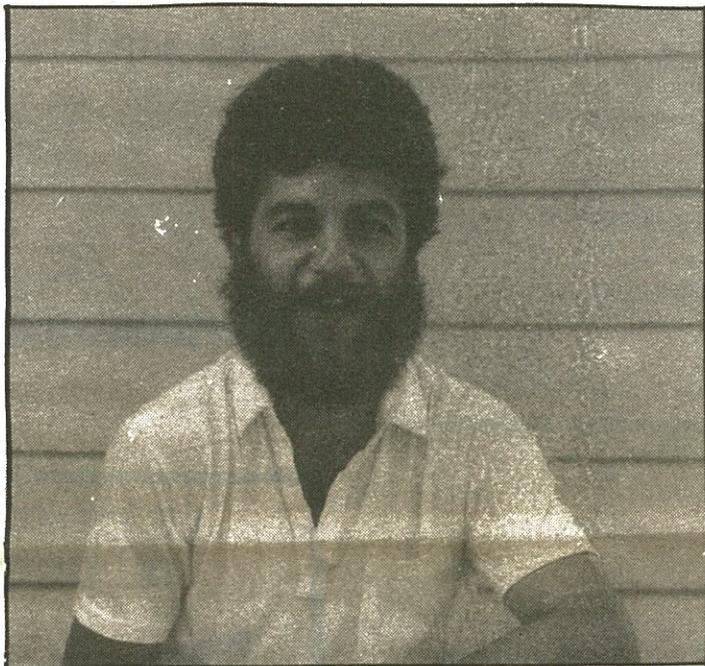
E.L.: Parle-nous donc un peu de ces questions.

Y. St-P.: Les gens veulent en savoir plus. D'abord, il y a une personne sur cinq qui souffrira de maladie mentale au cours de sa vie. La plupart d'entre nous avons des parents ou des amis-és qui en souffrent. Mais trop souvent, les gens pensent que la personne qui en souffre est

paresseuse ou trop sensible et qu'un peu de repos va tout régler.

Les maladies «populaires» comme le SIDA, la paralysie cérébrale et le cancer, par exemple, sont des maladies physiques apparentes. Toutefois, les maladies qui touchent le psychisme ou les émotions d'un individu sont mal perçues ou plus difficilement perceptibles, donc considérées inexistantes. Les gens craignent de se prononcer sur un sujet qui fait peur en raison de symptômes mal connus.

E.L.: Irais-tu jusqu'à dire que le sujet est tabou?



Yvon St-Pierre, intervenant à La Cordée

Y. St-P.: Certainement! Les gens pensent encore que les malades mentaux sont ceux et celles qui tuent les enfants, tu sais, ceux qu'on voit dans *Allo Police*. Les gens ont donc peur de ces maladies, alors que c'est pas ça la réalité. La réalité, c'est pas non plus les films *Vol au-dessus d'un nid de coucou* ou *Birdy*. C'est pas romantique, la maladie mentale, ni dangereux, comme beaucoup de gens le pensent. Il n'y a que 2% des personnes atteintes qui posent des gestes violents. Ce sont des gens peu écoutés et mal préparés aux exigences de notre société.

Quand les gens auront compris cela, ils pourront réagir mieux quand ils seront en présence de ces personnes.

E.L.: C'est important...

Y. St-P.: Oui, parce que ça ne nous avance à rien de soigner des gens si en sortant ils se retrouvent rejetés et incompris comme quand leurs problèmes ont commencé. L'entourage est très important pour éviter les rechutes et favoriser la réintégration.

E.L.: Pour en revenir au rapport

Harnois, c'est quoi ta réaction?

Y. St-P.: Je pense que tout le monde s'entend pour dire que le temps est venu pour que tous les intervenants s'assoient ensemble et se parlent. Il faut clarifier le mandat de chacun. Je suis aussi content de l'importance accordée aux ressources communautaires qui sont les plus proches du milieu. Mais dans toute cette démarche de définition des mandats, il faudrait que les ressources alternatives soient respectées dans leur différence.

À la Cordée, par exemple, on travaille dans une optique de prise en charge individuelle. C'est-à-dire que les gens qui viennent chez nous identifient eux-mêmes leurs besoins et font des choix d'activités en conséquence. Ils peuvent siéger sur le Conseil d'Administration et ainsi prendre part aux orientations de notre organisme.

Ce qui est le plus à craindre, c'est que les ressources alternatives perdent leur autonomie actuelle en étant contraintes par les priorités gouvernementales dans le domaine.

Propos recueillis par Patrick Nicol

Pour la santé des jeunes

La lettre qui suit fut présentée par une quinzaine de jeunes du Regroupement autonome des jeunes (R.A.J.) et la Chaudronnée. Le C.L.S.C. SOC s'est montré fort intéressé et ce dossier suit son cours. Les jeunes demandaient au C.L.S.C. SOC d'émettre des certificats médicaux sur la base qu'à 180 \$ par mois, on est malade.

Se nourrir pour mieux vivre!!

Avec 180 \$ par mois, un jeune sur l'aide sociale ne peut être en santé. Logiquement, on ne peut arriver: 140 \$ à 180 \$ pour une chambre et le reste pour manger, se vêtir et se divertir. Un peu moins que rien pour se débrouiller.

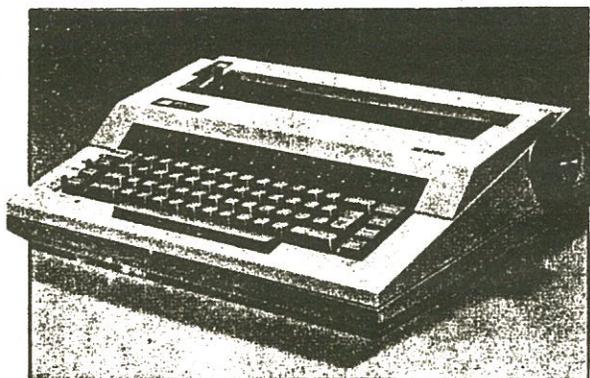
Avec 180 \$ par mois, la santé mentale et physique en prend un coup. Rester dans un garde-robe, manger une fois de temps en temps, sans téléphone et sans amis, on déprime entre quatre murs, et on s'affaiblit physiquement. Il n'est pas possible de rester en santé avec un chèque de 180 \$ par mois.

C'est pourquoi dans le quartier populaire de Pointe St-Charles, la clinique populaire a décidé de donner des papiers médicaux sur la base qu'avec 180 \$ par mois, on est malade. Malade physiquement, psychologiquement, voire socialement. En collaboration avec les organismes du milieu, les travailleurs de la clinique veulent pouvoir rencontrer tous les jeunes assistés du quartier.

Le 23 décembre, à l'avant-veille de Noël, M. Denis Leroux, directeur de la clinique, rencontrait les jeunes sur l'invitation de la Chaudronnée et du Regroupement autonome des jeunes (R.A.J.). La réunion avait pour but d'étendre l'initiative de Pointe St-Charles à Sherbrooke.

À Sherbrooke, la situation est telle que beaucoup de jeunes qui ont des séquelles physiques ont de la difficulté à avoir leur papier médical. Il est d'autant plus important que le milieu populaire et le milieu de la santé se coordonnent pour améliorer les conditions de santé incroyables qui sont celles de la jeunesse de Sherbrooke, conditions que l'on côtoie tous les jours au centre-ville de Sherbrooke. Des conditions qui poussent nos jeunes vers la criminalité, la drogue, la dépression et le suicide. C'est une catastrophe sociale qu'il faut arrêter.

VENTE SERVICE LOCATION



Équipements de bureau
QWERT ltée
tél:(819)562-5079

985 GALT OUEST

La grippe espagnole à Sherbrooke

À l'automne 1918, le Québec, comme le reste du monde occidental, est frappé par une épidémie de grippe qui se répand comme une traînée de poudre et cessera aussi vite qu'elle était apparue, laissant derrière elle des millions de morts en Europe et en Amérique du Nord.

On l'appelle la grippe espagnole, mais en fait elle serait originaire de Russie. Elle se répand d'abord parmi les soldats, où elle fera le plus de victimes, puis à mesure que ceux-ci reviennent chez eux, parmi la population civile.

À Sherbrooke, c'est en septembre 1918 que sont signalés les premiers cas. Ici, comme ailleurs au Québec, les autorités prennent du temps à réagir, ne voyant pas la gravité de la situation. Ce n'est qu'à la fin septembre et au début d'octobre qu'elles se décideront à bouger, alors que l'épidémie a déjà pris des proportions alarmantes. Le 28 septembre, on annonce 440 cas et 10 décès à Sherbrooke; les médecins de la ville se réunissent pour évaluer la situation. Le 3 octobre, le Conseil de ville vote un règlement ordonnant la fermeture des écoles, des théâtres et des salles de spectacle. Le même jour, les médecins publient un texte dans lequel ils s'avouent débordés et donnent une liste de mesures à prendre pour enrayer et prévenir l'infection. Il s'agit essentiellement de mesures d'hygiène élémentaire, puisque comme pour n'importe quelle grippe, même de nos jours, il n'existe aucun remède. Ce qu'ils ne disent pas par contre, c'est que les risques de décès sont beaucoup plus graves pour les pauvres, étant donné leur malnutrition et la faiblesse de leur organisme. À compter de ce jour, dans *La Tribune*, on publie une liste des victimes, paroisse par paroisse, pour l'ensemble des Cantons de l'Est. La panique semble s'emparer de tout le monde.

Le 4 octobre, le Dr J. Émile Noël est nommé officier sanitaire avec les pleins pouvoirs. Immédiatement, il réquisitionne l'école des Frères du Sacré-Cœur pour en faire un hôpital d'urgence. On demande aussi aux dames et jeunes filles de se porter volontaires comme infirmières. Le 5 octobre, on pose des affiches sur toutes les maisons où se trouvent des personnes atteintes, et par ordonnance, il est interdit d'entrer ou de sortir de ces maisons. Visiblement, c'est la panique générale. Les médecins de Sherbrooke, complètement débordés,

lancent un appel à l'aide et le lendemain, trois médecins et cinquante étudiants en médecine de l'Université de Montréal viennent leur prêter main forte. On est au plus fort de l'épidémie: 40% de la population est atteinte. Même les églises sont fermées et la messe du dimanche est interdite. Les services religieux pour les morts

sont suspendus, et ils sont enterrés tout de suite. À partir du 13 octobre cependant, le nombre de cas commence à diminuer, même si l'on continue à enregistrer des décès. Dans le reste de la région, l'épidémie se poursuivra encore quelque temps, mais le pire est passé. Au début de novembre on fait le bilan et, pour Sherbrooke seule-

ment, on compte 234 décès pour le mois d'octobre. Il est difficile d'évaluer le nombre de décès au total pour l'ensemble de la région, mais on peut facilement l'évaluer à plusieurs milliers, dont la très grande majorité est composée de jeunes et de personnes âgées.

tion est à peu près la même. Cette épidémie a fortement marqué les mentalités collectives et deviendra pour beaucoup de gens un point de repère dans leurs souvenirs; d'autant plus qu'elle coïncide exactement avec la fin de la première guerre mondiale.

Partout au Québec, la situa-

Roger Blanchette

Peut-on refuser un traitement pour un enfant?

Faits:

Les faits soumis au Tribunal sont les suivants:

Une petite fille âgée de trois ans souffre d'un cancer. Elle a déjà subi trois séries de traitements de chimiothérapie, à raison de douze semaines chacune et sa mère s'oppose à ce qu'une autre série de traitements soit entreprise.

Les traitements ont causé chez la fillette des effets secondaires importants, à savoir: des vomissements, des nausées constantes, la perte des cheveux, etc.

Devant le refus de la mère, l'hôpital demande au Tribunal l'autorisation de traiter la fillette.

Question:

Pensez-vous qu'on peut administrer un traitement médical à un enfant malgré le refus de ses parents?

Décision:

La demande de l'hôpital fut rejetée.

Motifs:

Dans le cas d'un enfant de moins de quatorze ans, les parents ont, en premier lieu, le pouvoir de décider au lieu et à la place de cet enfant. Ils doivent agir dans son meilleur intérêt. Ce n'est que si leur décision s'avère déraisonnable et contraire aux intérêts de l'enfant qu'une Cour de justice peut intervenir. Dans ce cas, le juge vient corriger une décision erronée. Ce pouvoir doit s'exercer avec circonspection.

La mère a constaté les souffrances endurées par l'enfant et celles-ci lui semblent insupportables et inacceptables en regard des résultats aléatoires. La mère pense que si l'enfant avait été capable de prendre sa décision, elle aurait décidé d'interrompre les traitements.

Le Tribunal en vient à la conclusion que cette décision de la mère n'est pas déraisonnable et refuse d'autoriser l'hôpital à traiter la fillette malgré le refus de la mère.

Hélène Gervais

LIVRES USAGÉS
ACHAT-VENTE
OUVERT LE DIMANCHE

CAFÉ
AUX LIVRES



66, rue ALEXANDRE 819 566-7990
SHERBROOKE 819 566-0344

Pour rejoindre les gens du quartier :

La publicité informative

d' **ENTRÉE LIBRE**

187 rue Laurier, local 310
Sherbrooke J1H 4Z4
821-2270

LE CENTRE POPULAIRE DE DOCUMENTATION

Une ressource à consulter

187, rue Laurier, local 317

AIDE JURIDIQUE

SECTION DROIT CIVIL, DROIT
MATRIMONIAL, DROIT DE LA
JEUNESSE ET DROIT SOCIAL

563-6122

(aide sociale, chômage, accident
d'auto et de travail)

SERVICE DROIT CRIMINEL

563-4721

SERVICE 24 HEURES

Des gens
en mouvement



Desjardins

Entrée Libre se fait des dents

Deux ans après sa première parution en février 1986, le journal communautaire «ENTRÉE-LIBRE» a fait ses dents et continue toujours à paraître,

En 1986, le journal a paru à dix reprises grâce à une équipe d'une quinzaine de personnes soutenues par plus de 90 collaborateurs et collaboratrices. Toutes ces personnes ont effectué l'une ou l'autre des différentes tâches découlant de la production d'un journal. Cette participation a permis aux gens de travailler en équipe à acquérir de nouvelles connaissances et à gérer un organisme communautaire. Cette expérience a aussi, bien sûr, permis aux participants de réfléchir sur l'orientation du journal et de décider de son contenu.

Publié à 10 000 exemplaires à l'époque (maintenant 8 000) et distribué à 90% par la poste, le journal a rejoint plus de 15 000 personnes principalement situées sur le territoire du centre-ville, du bas du quartier ouest et d'une partie du vieux nord de la ville de Sherbrooke.

Une enquête effectuée en décembre '86 révélait certains faits intéressants concernant les personnes qui lisent le journal.

On peut donc affirmer que grâce à ENTRÉE-LIBRE, plusieurs personnes ont profité d'un journalisme différent qui les a sensibilisé-e-s à des questions qu'elles ne connaissaient pas ou peu. Le journal a aussi permis à plusieurs organismes de faire connaître leur existence dans le milieu.

Autre fait intéressant, les personnes interrogées trouvaient le journal accessible tant dans sa présentation que dans son contenu.

Parmi les 140 personnes interrogées

- 94.3% connaissaient le journal
- 52.2% apprenaient quelque chose de nouveau
- 15.1% ont appris l'existence d'un organisme
- 53.3% exprimaient leur accord général avec les prises de position et le contenu du journal
- 100% trouvaient le journal facile à lire selon sa présentation et la grosseur des caractères
- 98.6% trouvaient le vocabulaire compréhensible
- 89.9% gagnaient \$20,000.00 et moins/an (dont 64.5% gagnaient moins de \$10,000.00)

Et 1987...

L'année 1987 marqua un ralentissement des activités du journal découlant principalement du manque de ressources financières et du fait que l'équipe était plus restreinte. Pendant cette année d'orthodontie, l'équipe a tout de même produit deux numéros consacrés à des dossiers spécifiques (minorités ethniques et le travail).

Et pour 1988?

L'année qui vient s'annonce prometteuse puisque, grâce à une équipe élargie et dynamique, il est possible d'envisager la production de six numéros, de même que quelques activités

d'auto-financement auxquelles nous vous inviterons. Soyez aux aguets!

Enfin, si vous trouvez ce magnifique petit journal intéressant et son existence importante, nous vous invitons à venir nous rencontrer (l'équipe est aussi

magnifique!).

Et n'oubliez pas qu'à ENTRÉE-LIBRE, plus on est d'un monde, plus on lit!

Normand Gilbert
Liane Flibotte



Vous avez dit éducation populaire autonome?

Depuis plus de vingt-cinq ans, le Québec a vu naître plus d'un millier de groupes populaires. À Sherbrooke, ce phénomène se concrétisa par la formation d'environ soixante-dix groupes.

Ces organismes sans but lucratif, issus de la population, visent l'amélioration de nos conditions de vie et de travail en général. Ils sont présents dans presque tous les secteurs d'activité: consommation (ACEF, Service Budgétaire Populaire, Centre Inspection et de Prévention des Automobilistes...), habitation (Association des locataires, Fédération des Coopératives d'habitations...), condition féminine (Centre de Santé des Femmes, Escal, CALCACS...), travail (Comité des Travailleurs-euses Accidentés-es, Mouvement des Chômeurs-Chômeuses...), communication (CFLX, Entrée-Libre...), etc.

Ces différents groupes possèdent une particularité commune importante: l'éducation populaire autonome. Celle-ci se distingue de l'éducation dite institutionnelle (Commission scolaire, CEGEP, Université, C.F.P.) par la façon de concevoir la formation et les objectifs visés. L'éducation populaire autonome prend comme base de départ que chaque personne possède des expériences et des connaissances qui, mises en commun, permettront à tous et à toutes de mieux comprendre leur situation.

Mais là ne s'arrête pas la démarche. C'est ainsi que par différentes activités, les gens prennent conscience de leurs capacités personnelles et des actions collectives à entreprendre pour changer les conditions qui les entourent.

Par exemple, le fait de par-

ticiper à une Assemblée Générale ou à un Conseil d'Administration, de s'occuper de la comptabilité ou du bulletin d'information du groupe, de préparer ou d'animer une rencontre, etc... donne une plus grande confiance en soi aux gens tout en leur apprenant des connaissances nouvelles. De plus, les gens sont invités à participer pleinement aux décisions prises à l'intérieur du groupe tout en développant leur esprit critique face aux événements personnels et sociaux (contrairement au système scolaire traditionnel).

Et notre financement?

Plusieurs groupes d'éducation populaire autonome ont accès à un programme de subvention provenant du Ministère de l'Éducation (MEQ). Ce programme finance les activités d'éducation populaire présentées par les groupes.

Pour 1987-88, le montant global pour les 660 groupes de la province s'élevait à 7 993 000.00\$. Ce montant est pratiquement gelé depuis 1984 et se solde donc par une perte réelle de 13% en 3 ans.

Mais c'est l'écart entre les besoins exprimés par les groupes (\$27.6 millions) et le montant alloué (\$7.9 millions) qui apparaît vraiment dramatique, le Ministère ne finançant que 27% des besoins exprimés. En Estrie, 41 groupes ont déposé des demandes totalisant

1 284 000.00\$ mais le Ministère n'allouera que 435 000.00\$ c'est-à-dire, 33.8% des besoins.

De plus, pour avoir accès à ce programme de subvention, il faut avoir obtenu une accréditation du MEQ. Cependant, aucune nouvelle accréditation n'a été accordée depuis 1984 et c'est ainsi que 503 groupes demeurent sur la liste d'attente. On voit donc que les besoins réels des groupes sont largement sous-estimés et que le gouvernement nous place dans une situa-

tion de sous-financement chronique.

Croyant être utile et nécessaire à l'ensemble de la population pour protéger nos droits et améliorer nos conditions de vie et de travail, les groupes d'éducation populaire autonome demandent donc au gouvernement une refonte complète de ce programme pour qu'il réponde davantage aux besoins réels des groupes.

Normand Gilbert
pour la T.R.O.V.E.P.E.

LA TABLE RONDE DES 187, rue Laurier, local 314, Sherbrooke, Qué., J1H 4Z4

OVER

DE L'ESTRIE

tél: (819) 566-2727

- Un lieu d'échange et une occasion de se solidariser.
- Une ressource au service des groupes populaires.

DISTRIBUTIONS D.L. Enr.

Denis Lafond, prop.

CIRCULAIRES • CATALOGUES
JOURNAUX • ÉCHANTILLONS

(819) 567-1660

399, chemin Cochrane, Compton (Québec) J0B 1L0
Entrepôt: 1525, rue Dunant, Sherbrooke (Québec) J1H 5N6

Quand la faim justifie les moyens

Québec, automne 1988. Des tonnes de mil, céréale africaine, remplissent les super-marchés. La farine de blé, le pain, les biscuits ont disparu. Du mil partout, presque donné. Qu'est-il arrivé?

Les Africain-ne-s, ayant entendu parler de la pauvreté du Canada, veulent nous aider. Mais les agriculteurs-trices canadien-ne-s sont en colère et manifestent devant le Parlement: ils-elles doivent vendre leur blé à perte, sinon ils-elles le perdent. Les grandes compagnies de pain et de biscuits se recyclent; les petites font faillite. Les consommateurs-trices achètent le mil bon marché et délaissent le blé; les commerçant-e-s font des affaires!!

Fiction? C'est pourtant ce qui arrive chaque année dans plusieurs pays africains. Sauf que le mil est remplacé par du blé canadien, versé sous forme d'aide alimentaire. Loin de remédier aux problèmes réels de l'agriculture africaine (et canadienne), l'aide alimentaire contribue souvent à accroître la dépendance des pays «aidés» face aux marchés extérieurs. Par exemple, le blé subventionné fait souvent concurrence aux productions locales dont les prix sont plus élevés. Les petit-e-s paysan-ne-s se voient obligé-e-s d'abandonner leurs terres pour tenter de trouver du travail dans les villes, ou encore de convertir leurs cultures vivrières en cultures d'exportation (arachide, coton), dont les prix sont fixés à l'échelle mondiale. Le blé crée de nouvelles habitudes alimentaires qui augmentent la dépendance des pays «bénéficiaires», puisqu'ils devront ensuite importer les denrées du nord aux prix du marché, ce qui aura pour conséquence d'augmenter aussi leur dette extérieure.

La situation agricole du Canada ressemble étrangement à celle de nombreux pays en voie de développement. Tout comme ces pays dépendent souvent d'une seule culture d'exportation, le Canada est marqué par sa dépendance des céréales qui s'accomplit au détriment d'autres secteurs: nos exportations de viande, de poisson et d'aliments préparés ont diminué tandis qu'on en importe de plus en plus. L'aide alimentaire vise donc surtout à soutenir l'industrie agricole canadienne en disposant de ses surplus, tout en tentant d'ouvrir de nouveaux marchés. Trop souvent, elle ne s'adresse pas aux pays les plus pauvres, mais à ceux pouvant constituer un marché potentiel pour les produits canadiens. 10% seulement de l'aide alimentaire versée par le Canada sert à pallier à des situations d'urgence (sécheresses, famines), alors que 15% du budget de l'aide au développement est consacré à ce type de programme.

Cette situation est loin de profiter aux agriculteurs-trices canadien-ne-s. Les petit-e-s producteurs-trices se trouvent dans la nécessité de hausser leur productivité afin de pouvoir maintenir leur pouvoir d'achat sur des produits dorénavant importés. Ils-elles doivent investir dans des équipements coûteux alors que les prix du blé sont restés stables. Plusieurs font faillite; le problème de surproduction augmente.

L'aide alimentaire est donc une arme à deux tranchants. Cependant, certaines actions permettent de court-circuiter le système agro-alimentaire mondial. L'aide triangulaire en est une. Elle consiste pour un pays nanti (le Canada) à subventionner l'achat de produits locaux comme le mil par un pays en pénurie, d'un pays qui a béné-

ficié d'une bonne récolte. On peut aussi encourager les réformes agraires, afin que la terre appartienne à celles et ceux qui la cultivent. Ici, nous pourrions encourager nos gouvernements à adopter une politique d'auto-suffisance alimentaire...

...Dakar, automne 1998. Des tonnes de blé envahissent les marchés. Le mil a presque disparu. Du blé partout, presque donné... Fiction

Anne-Marie Aduriz

Notes:

1. Tiré de «Vos chansons ne valent pas mon champ!» de la série *Pourquoi le sud nourrit-il le nord?*
2. Dossier «Agissons», *Développement et Paix*

UNE IDÉE D'ACTION...

Signer et faire parvenir à nos dirigeants des cartes postales produites par **Développement et Paix** demandant: que l'aide alimentaire ne dépasse pas 10% de tout le budget de l'aide internationale, mis à part l'aide d'urgence; que l'agriculture et la production alimentaire demeurent des priorités du programme d'aide canadienne et qu'elle aille d'abord aux petits agriculteurs.

...Parce que la terre peut nourrir tout le monde...



Une journée dans la vie de Marie-Lou

Le soleil se lève sur le petit village de Maissade, en Haïti. Il éclaire les quelques maisons de blocs peints à la chaux et recouvertes de tôle. C'est bientôt en chacune, une grande animation. Ceux qui vivent ensemble dans ces maisons constituent une famille élargie, une «Lakou». Et chacun des membres des Lakous s'apprête à vaquer à ses occupations quotidiennes. Les hommes iront travailler aux champs, les femmes partiront vendre au marché les produits de la récolte. Les enfants plus âgés accompagnent les adultes. Quant aux plus jeunes, ils resteront avec celle qui est le centre de cette communauté, Marie-Lou et que tous appellent Grand-Mère.

Grand-Mère ne sait pas bien son âge et, de toute façon, personne n'oserait le lui demander. Elle est le personnage le plus respecté, le plus consulté du Lakou. Tôt levée, c'est elle qui prépare les petits déjeuners qui seront composés de «Biscuite» (sorte de pain très épais) et de café. Quand chacun est parti, elle a la tâche de garder la maison et de s'occuper des enfants. Elle fait le ménage de la «chambre des propriétaires» et de la salle commune qui sont les deux seules pièces de la maison.

Voici Josten, quatre ans, qui vient vers elle et qui voudrait bien garder un pigeon qu'il a trouvé. Grand-Mère lui explique que la tradition veut qu'on ne garde pas ces animaux car leur



perte laisserait présager une perte d'argent. Comme son père avant lui, l'enfant écoute, attentif. Il retiendra la leçon.

Plus tard, c'est de Gary qu'elle s'occupe. Le petit est malade depuis hier et Grand-Mère détient le secret des plantes qui guérissent: c'est pour ça qu'on la surnomme aussi «Docteur feuille». C'est elle qui a préparé l'infusion sucrée à base de «chou-black» que Gary boit à présent.

Le soir, quand tous seront rentrés, on partagera dehors le souper qu'elle aura préparé sur le feu de charbon. Et c'est en évoquant devant elle sa journée qu'on mangera le «maimoulu», la sauce aux pois ou le hareng fumé. Grand-Mère recueillera les confidences de certains, dispensera des conseils. Plus

tard et comme chaque soir, Rosalie qui cherche à réaliser quelques économies lui confiera, en privé, un peu d'argent que Grand-Mère gardera sur elle.

Quand elle retrouve son lit, le soir, la vieille Marie-Lou s'endort. Sans jamais prendre de somnifère. Et souvent heureuse... malgré la pauvreté et le travail. C'est qu'elle occupe dans son univers une place très importante: tour à tour conseillère, médecin, banquière, elle est surtout le dépositaire d'une longue tradition où tous viennent puiser. La vieille Marie-Lou aurait bien du mal à imaginer un pays où les personnes âgées seraient traitées autrement.

Normand Baillargeon

DÉVELOPPEMENT

nouveau nom de la **PAIX**

Participez à la libération des peuples en donnant généreusement à notre campagne de financement

Ensemble, c'est possible! merci

DÉVELOPPEMENT ET PAIX
555, rue Short
Sherbrooke (Qc)
J1H 2E6
(819) 566-8595

Un centre régional de ressources multiples au service du Tiers-Monde

Carrefour de Solidarité Internationale

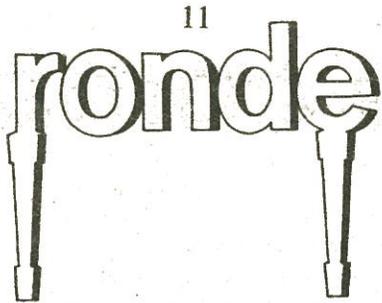
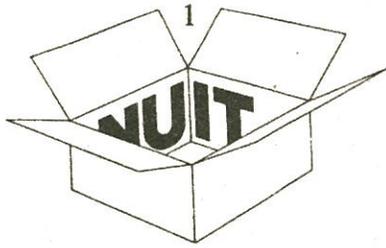
555, rue Short
Sherbrooke (Québec)
J1H 2E6 - Tél.: 566-8595

Un monde à se raconter est une chronique produite par l'Organisation Canadienne pour la Solidarité et le Développement (OCS), organisme à but non lucratif intervenant en Afrique et en

Amérique Latine par l'envoi de volontaires et le soutien à des initiatives d'auto-développement. Ce service d'information internationale est financé par l'ACDI et parrainé par plusieurs organismes régionaux.

Mots casse-tête

Vous devez trouver la signification de chacun des dessins suivants dans ces deux pages. Chaque dessin complète un mot ou une expression familière. Par exemple, le dessin 1 signifie «boîte de nuit». Comme vous le voyez, c'est simple. Et compliqué. N'est-ce pas?



2 **DEBOUT**



12 **HISTOIRE**

3 **NOËL**

4 *mignon*

8 **champs**

5 "ENTRE" 9 **NAISSANCE**

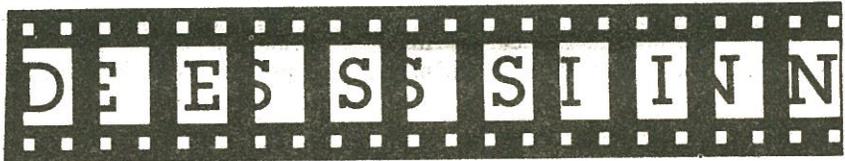
6 bouche 10 **D'ARGENT**

14 **CROC**

Solutions

1 - boîte de nuit, 2 - dormir debout, 3 - bûche de Noël, 4 - péché mignon, 5 - entre guillemets, 6 - bouche cousue, 7 - entre chien et loup, 8 - clif des champs, 9 - anniversaire de naissance, 10 - noces d'argent, 11 - table ronde, 12 - histoire sainte, 13 - hôtel de ville, 14 - croc en jambe, 15 - dessin animé.

tiré de «La Magie des jeux No 2 et No 8



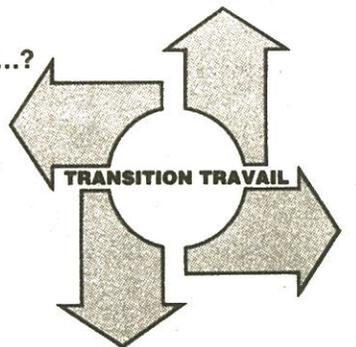
Pour femmes seulement

TU DÉSIRES T'INTÉGRER AU MARCHÉ DU TRAVAIL...?

TRANSITION TRAVAIL...

PEUT T'AIDER À FAIRE LA TRANSITION ENTRE LE MILIEU FAMILIAL ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL PAR SES ACTIVITÉS D'ORIENTATION ET D'EXPLORATION DU MONDE DU TRAVAIL

UNE SESSION ENRICHISSANTE FAVORISANT TON ENTRÉE AU TRAVAIL



ADMISSIBILITÉ

ÊTRE DÉTERMINÉE À INTÉGRER OU RÉINTÉGRER LE MARCHÉ DU TRAVAIL

INFORMATION et INSCRIPTION

Le plus tôt possible
569-9761
AUCUNS FRAIS DE SCOLARITÉ

ENDROIT : Sherbrooke
DÉBUT : 5 avril 1988
DURÉE : 5 semaines de jour à temps plein
ALLOCATION : Tu peux recevoir une allocation de formation et, s'il y a lieu, de transport et de garderie.

SÉANCE D'INFORMATION

DATE: 4 et 29 février 1988
À: 13:30 heures
LIEU: 639, rue Vingt-Quatre Juin, local 6

N.B.: Pour t'inscrire à l'une de ces rencontres, téléphone au numéro 569-9761.



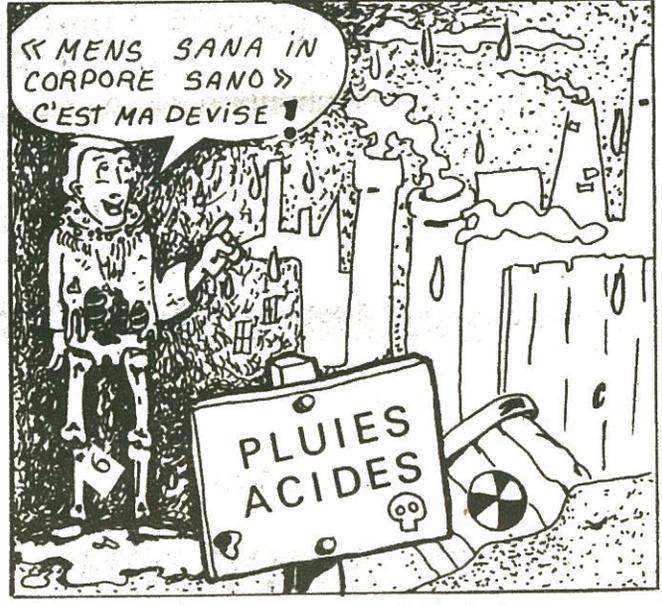
En collaboration avec

Les Centres d'Emploi du Canada
La Commission Scolaire Catholique de Sherbrooke



Conseil Central 
des Syndicats Nationaux
de Sherbrooke

180 rue Acadie 563-6515



Dessin de: Carmen Aduriz
idée de Stéphane Fouquet

MINE D'ART

Une expression culturelle différente

Le théâtre communautaire

Depuis quelques mois déjà, nous avons entrepris une démarche d'animation théâtrale. L'objectif que nous poursuivons est de présenter un ou des spectacles dans la communauté sherbrookoise. Jusqu'à aujourd'hui, plusieurs rencontres/ateliers ont été organisées et les prochains mois nous réservent des surprises et des joies auxquelles il vous est possible de participer, c'est-à-dire que nous vous invitons à une soirée d'information/création pour que vous puissiez en savoir davan-

tage sur le déroulement de cette démarche innovatrice, communautaire.

Nos préoccupations sont celles d'un très grand nombre d'individus qui constatent que dans notre société, malgré le fait que nous vivions sur un coin de planète «très développé», un certain nombre d'injustices sociales flagrantes rongent quotidiennement la vie d'une très grande quantité de personnes, au Québec, au Canada, en Amérique du Nord. Le chômage,

«l'aide sociale», la retraite, le logement, la famille, la santé, la solitude, etc., un ensemble de réalités qui caractérisent une société à soigner, qu'il faut resolidifier car ses fondations ont déjà craqué sous le poids de la misère humaine et de ceux qui font fi du respect de la personne. Bien sûr, nous ne pensons pas qu'une démarche de théâtre (réalisée dans la paisible cité de Sherbrooke) va bousculer ces messieurs/mesdames du pouvoir établi... nos représentants-e-s pour l'expres-

sion de la démocratie moderne; nous pensons cependant que le théâtre et l'animation qu'il peut permettre sont des moyens qui peuvent grandement nous aider à mieux communiquer et comprendre cet ordre social en désordre, toutes ces idées qui nous font tourner la tête et le cœur.

Nous vous invitons donc à venir échanger et découvrir quelques sensations lors de cette soirée culturelle...

LE MARDI 8 MARS 1988

SALLE BÉGIN,
150, rue Académie, Sherbrooke
(rue sur le côté de la
cathédrale St-Michel)

à 19.30 hrs

Une activité organisée par:
**ACTION COMMUNAUTAIRE
ALTERNATIVE ESTRIE**
Une ressource au service de la
collectivité estrienne

pour information:
Alain Poirier, Animateur de Théâtre.
Organisateur
communautaire
567-8138, le soir

Entrée Libre présente Micheline Goulet

L'équipe du Journal ENTRÉE LIBRE vous invite à un rendez-vous avec une auteure compositrice interprète de la région: MICHELINE GOULET.

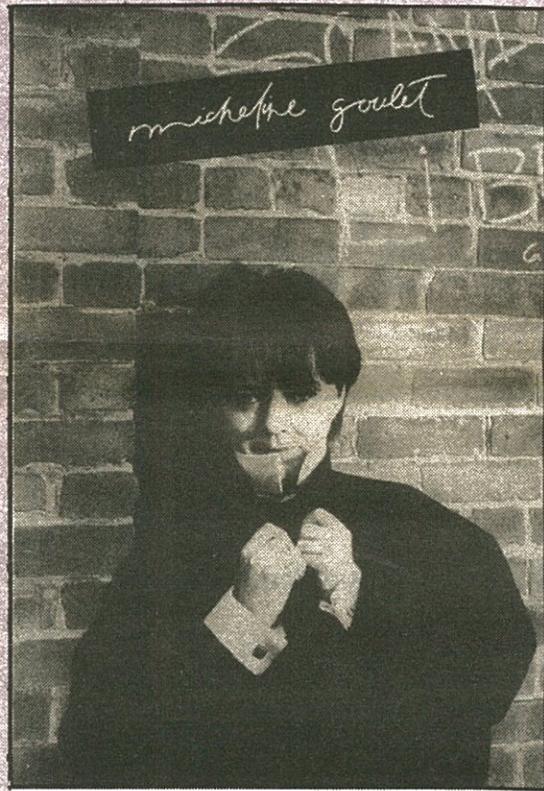
MICHELINE a déjà une cassette «SOLITERRRE» et un microsillon «INTENSE» à son actif. Elle nous arrivera en plus, avec un nouveau 45 tours qui sera lancé le 21 mars 1988 sur lequel on retrouvera les pièces «SOUDÉE» et «LETTRE À UN IMMIGRÉ».

C'est dans une ambiance intimiste que nous vous invitons à la retrouver pour un spectacle simple mais combien chaleureux. Sans musicien, MICHELINE saura encore nous faire vibrer avec ses textes parfois drôles, parfois troublants, sa guitare qu'on avait presque oubliée, sa voix généreuse et sa présence chaude et complice!

C'est donc le moment pour vous de profiter d'un spectacle de MICHELINE GOULET en soutenant, par le fait même, un journal différent qui veut vous offrir une information différente...

L'équipe du journal ENTRÉE LIBRE et MICHELINE vous attendent le 25 mars 1988... Soyez nombreuses et nombreux!!!

Liane Flibotte
pour l'équipe



Vendredi 25 mars
20h30
Salle Léon Marcotte
212, rue Frontenac

5 \$ travailleurs-euses
3 \$ sans-emploi

AUSSI:
party
danse

À surveiller
Thème du prochain dossier

L'Environnement

Si vous êtes intéressé(e) par la rédaction d'articles ou l'achat de publicité, contactez-nous!

821-2270